



Procès-verbal du conseil municipal du 27 août 2025

Sont présents : M. Gérard LEGUAY ; Me Annick NIORTE ; M. Serge BAVARD ; Me Marie Luce BON ; M. Dominique DUCHAMP ; Me Michèle BAUDOUIN ; M. Rémy AUBRY, Me Chantal BRUNOT (arrivée à 19h15- point n°4) ; M. Jean-Pierre BROCARD ; Me Josiane RAYMOND ; M. Christophe BOURGEOIS ; M Jérôme CHIONO ; M. Frédéric BARANDE STARCK (arrivée à 19h13- point n°4) ;

Absents Excusés : M. Patrick AVENTINO (procuration à Mr Dominique DUCHAMP), Me Yolande BRUNOT (procuration à Josiane RAYMOND), M. Sébastien WALLE., Me Mylène LAMBERT ; M. Valentin NUTTINCK ; Mr Philippe BRUNOT (procuration à Me Chantal BRUNOT),

Madame Annick NIORTE est désignée secrétaire de séance

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 7 juillet 2025

- Le procès-verbal de la réunion précédente est soumis à l'assemblée et adopté sans observation.
-

2. Modification du tableau des effectifs

- Le Maire rappelle qu'à la suite du départ par voie de mutation du responsable technique, celui-ci a été remplacé par un agent contractuel qui vient d'être titularisé en qualité d'adjoint technique territorial.
- Afin de régulariser la situation, il est proposé de modifier le tableau des effectifs de la manière suivante
 - Transformation d'un poste d'adjoint technique principal de 2^e classe à temps complet en un poste d'adjoint technique territorial à temps complet.
- Le tableau actualisé sera présenté lors d'une prochaine séance du conseil.

Vote : la délibération est adoptée à l'unanimité.

3. Fonds de concours – SICECO

- Le Maire informe le Conseil que la commune a engagé des travaux relevant de la compétence du SICECO. Ces travaux peuvent être financés par le biais d'un fonds de concours, imputable en section d'investissement et soumis à amortissement.
- Les opérations concernées sont les suivantes :
 - **Rénovation de luminaires vétustes – Tranche 2**
Montant total : 33 745,46 € Contribution communale : 19 129,31 €.

- **Remplacement de sources SHP par des sources LED**

Montant total : 14 540,29 € Contribution communale : 10 948,42 €

- Ces travaux ont d'ores et déjà été réalisés et les crédits correspondants sont inscrits au budget primitif 2025.

Vote : la délibération est adoptée à l'unanimité.

4. CCTIV – recomposition de l'organe délibérant

- Le Maire rappelle que ce point avait déjà été abordé lors de la séance du 7 juillet dernier. Il est nécessaire que le Conseil municipal se prononce avant le 31 août 2025, afin que la composition de l'organe délibérant de la CCTIV puisse être arrêtée par le préfet.
- Deux hypothèses sont rappelées :
 - en cas d'accord local respectant les conditions de majorité prévues par la loi, le préfet ne pourra que constater, par arrêté, la composition retenue,
 - en l'absence d'accord local, ou en cas de non-respect des conditions de majorité, le préfet arrêtera la composition résultant du droit commun. Dans tous les cas, l'arrêté préfectoral interviendra au plus tard le 31 octobre 2025, pour une entrée en vigueur en mars 2026.
- Il est rappelé que 9 communes sur 18 ont choisi l'accord local n°3.
- M. Dominique DUCHAMP rappelle que, lors d'une précédente réunion communautaire, la commune de Selongey avait annoncé que, si l'ensemble des autres communes retenait un même accord, elle voterait en conséquence. Le Maire confirme avoir lui-même pris cet engagement.
- Toutefois, M. Serge BAVARD rapporte qu'en conseil communautaire, certaines remarques ont été formulées, reprochant une participation jugée trop faible des élus de Selongey aux séances.
- Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide de retenir l'application du droit commun.

Vote : 15 voix pour et 1 abstention (M. Serge BAVARD).

Informations diverses

- **Élections municipales** : elles se dérouleront les 15 et 22 mars 2026.
- **Route de Bousseinois** : les bordures seront coulées début septembre et la bande de roulement sera réalisée mi-septembre par le Conseil départemental.
- **Quillier** : la piste de quilles est désormais opérationnelle ; restent à achever les vestiaires et sanitaires.
- **Quai Garnier** : présentation de l'avant-projet détaillé.
- **Sécurité des murs des quais** : M. Jérôme CHIONO signale la dégradation d'un mur situé le long du quai, au niveau du magasin SEB. Le Maire rappelle que l'entretien des murs de l'île, entre les deux bras de la rivière, incombe aux propriétaires.
- **Maison des associations** : les études d'avant-projet sont en cours, avec une restitution prévue fin septembre.
- **GRT Gaz** : la commune a reçu une demande concernant le tracé d'une future canalisation d'hydrogène. Le Maire précise que le gazoduc étant déjà existant, les informations demandées ont été transmises.
- **John Deere** : le permis de construire a été obtenu, la signature de l'acte de vente restant à intervenir.
- **Chambre funéraire** : sa cession interviendra dès modification des statuts de la CCTIV.

- **Prochain conseil municipal** : il portera notamment sur une décision modificative budgétaire et sur la régularisation de cessions ou échanges de terrains.
 - **Forum des associations** : il aura lieu le samedi 30 septembre, au parc Henri Lescure ou, en fonction des conditions climatiques, au gymnase. La commune a acquis 800 m² de moquette pour protéger le sol du gymnase.
-

La séance est levée à **20h00**.

La secrétaire de séance

Mme Annick NIPORTE



Le Maire

M. Gérard LEGUAY

